

LE II^E DIMANCHE DE L'AVEANT.

L'IMMACULEE CONCEPTION DE LA T.S. VIERGE.



Lecture du livre de la Sagesse.

Prov. 8,22-35.

- 22.** Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies ; avant qu'il créât aucune chose, j'étais dès lors.
- 23.** J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.
- 24.** Les abîmes n'étaient point encore lorsque j'étais déjà conçue ; les fontaines n'étaient point encore sorties de la terre ;
- 25.** La pesante masse des montagnes n'était pas encore formée ; j'étais enfantée avant les collines.
- 26.** Il n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles.
- 27.** Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente, lorsqu'il environnait les abîmes de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi inviolable ;
- 28.** Lorsqu'il affermissait l'air au-dessus de la terre, et qu'il dispensait dans leur équilibre les eaux des fontaines ;
- 29.** Lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites, et qu'il imposait une loi aux eaux, afin qu'elles ne passassent point leurs bornes ; lorsqu'il posait les fondements de la terre,
- 30.** J'étais avec lui, et je réglais toutes choses. J'étais chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui ;
- 31.** Me jouant dans le monde ; et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.
- 32.** Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants : Heureux ceux qui gardent mes voies.
- 33.** Écoutez mes instructions, soyez, sages et ne les rejetez point.

- 34.** Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison , et qui se tient à ma porte.
- 35.** Celui qui m'aura trouvée trouvera la vie, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur.

✠ Suite du Saint Evangile selon saint Luc.

Luc. 1,26-28.

- 26.** En ce temps-là, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth,
- 27.** A une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée ; et cette vierge s'appelait Marie.
- 28.** L'ange étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.



En ce temps sacré de l'Avent, la fête de la Conception Immaculée de la Très-Sainte Vierge est la plus solennelle que l'Eglise nous invite à célébrer ; pour cette raison, elle prend le pas sur le Dimanche dans de nombreuses Eglises de France, et dans notre Chapelle du Précieux-Sang. Cette fête est très ancienne : on l'appelait autrefois la Conception de Marie et on la célébrait le 8 décembre, neuf mois avant la Nativité de la Très-Sainte Vierge le 8 septembre. La Conception de Marie était fêtée dès le VI^e siècle en Orient ; en Occident, l'Espagne la célébrait à partir du VIII^e siècle. C'est après la conquête de la Normandie qu'on la célébra en Angleterre, notamment grâce aux écrits de saint Anselme, Abbé du Bec-Hellouin qui devint archevêque de Cantorbéry, puis en France vers la même époque. Au XVII^e siècle, on sait que Louis XIII plaça le royaume de France sous la

protection de la Très-Sainte Vierge en 1638 ; Louis XIV obtint enfin du pape Clément IX que la fête de la Conception de Marie fût célébrée avec un éclat particulier, et dotée d'une Octave. La Sorbonne par ailleurs exigeait de ses docteurs qu'ils reconnaissent le dogme de l'Immaculée Conception. C'est pourquoi, lorsque le Pape Pie IX l'étendit le 8 décembre 1854 à l'Eglise universelle, il ne faisait que proclamer solennellement un dogme qui s'impose avec évidence à tous les esprits et à tous les cœurs.

Saint Thomas dit en effet après saint Bernard que l'on ne peut célébrer la fête de ce qui n'est pas saint : or la Conception de Marie Sainte et Immaculée est une fête célébrée depuis les premiers temps de l'Eglise. *Il était juste, dit saint Anselme, qu'Elle fût ornée d'une pureté au dessus de laquelle on n'en puisse concevoir de plus grande que celle de Dieu même, cette Vierge à qui Dieu devait donner son Fils d'une manière si particulière que ce Fils deviendrait par nature le Fils commun et unique de Dieu et de la Vierge ; cette Vierge que le Fils devait élire pour en faire substantiellement sa Mère, et au sein de laquelle le Saint-Esprit voulait opérer la conception et la naissance de Celui dont il procédait Lui-même.* Car le Verbe Divin, ayant de toute éternité ressenti un amour supérieur à celui qu'il éprouve pour les autres créatures, et considérant sa propre sainteté, devait nécessairement inonder Marie de la plénitude de Sa grâce en la préservant du péché originel. C'est ainsi que l'avaient prévu les décrets divins : Dieu ne dit-il pas en effet au serpent : *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme,* en sorte que l'humanité perdue par Eve soit sauvée non seulement par la venue du Fils de Dieu, mais par la Femme, miraculeusement soustraite au péché originel, qui brisera la tête du serpent. Ainsi, la création primitive peut renaître dans la sainteté et la justice¹, et suivant les naïves paroles de l'hymne des Vêpres, l'*Ave* inverse le nom d'*Eva*. C'est pourquoi, à notre époque où les vérités diminuent chez les enfants des hommes, si nous affirmons avec foi que Marie est la Mère de Dieu, nous ne pouvons ne pas croire dans le même temps à sa Conception

¹ Ephes. 4.

Immaculée. Ne pas reconnaître ce qui s'impose à nous avec une lumineuse évidence, c'est nier la divinité même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est nier ce qui est sans cesse exprimé en figures dans l'Ancien Testament : *Tota pulchra es, o Maria*, Vous êtes toute belle, o Marie !

La Salutation de l'Ange à Marie exprime avec une force particulière cette pureté originelle de Marie : *Ave María, grátia plena* : Je vous salue Marie, pleine de grâce. Ici, la grammaire se fait la servante de la théologie : en Marie habite depuis l'éternité la plénitude de la grâce ; et le Prologue de l'Évangile de saint Jean dit pareillement que le Verbe est le Fils Unique de Dieu plein de grâce et de Vérité. Ainsi les mêmes mots qualifient-ils Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa Très-Sainte Mère ; et la nouvelle Eve possède en soi la grâce dont la première fut privée. *Dóminus tecum* : le Seigneur est avec Vous. Avant même que de le concevoir dans son sein, Marie possédait déjà le Seigneur dans son âme. *Benedícta tu in muliéribus* : par la grâce prévenante de Dieu, Marie est exempte de toute tache originelle, et c'est pourquoi elle est bénie entre toutes les femmes. La Conception Immaculée de Marie est donc une Vérité qui s'impose à notre intelligence comme à notre cœur.

Qu'en cette période sacrée, où nous attendons le triple Avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Très-Sainte Vierge Marie Immaculée, Etoile du matin, Soleil de justice et Miroir de la sainteté de Dieu nous purifie et prépare nos cœurs à recevoir son Divin Fils.

✠ Père Saint-Ambroise.

